

L'ACTUALITÉ

PÉRIPHÉRIQUE

Le projet de voie dédiée ne passe pas

La consultation sur le projet de voie réservée aux bus et au covoiturage lancée par la mairie de Paris exprime un rejet massif de la population.



Le projet prévoit l'instauration d'une voie réservée aux bus et au covoiturage. © DR

La consultation lancée par la Ville de Paris sur le projet de voie dédiée aux transports collectifs et au covoiturage sur le périphérique (maintien des voies olympiques prioritaires qui seront mises en place en 2024) s'est terminée dimanche. Et les avis exprimés le rejettent très majoritairement. Environ 85% des internautes y ayant pris part y sont opposés. Un revers pour la mairie de Paris dont la consultation a par ailleurs été un flop avec près de 6 500 participants. Même la pétition lancée par la droite sur le site internet « Touche pas à mon périph' » pour contrer le projet a suscité deux fois plus d'intérêt avec plus 15 800 signatures. Pas étonnant que la Ville de Paris se montre peu encline à communiquer sur les chiffres et le bilan de cette consultation à l'inverse de sa promo-

tion. Même le site dédié à cette consultation ne présente pas ses résultats...

Mais en dépit de cette majorité d'avis hostiles au projet, la maire (PS) Anne Hidalgo n'entend pas y renoncer. C'est ce qu'a fait savoir son premier adjoint Emmanuel Grégoire dans les colonnes du Parisien, rappelant qu'il ne s'agissait pas d'un référendum mais bien d'une consultation ayant « permis de recenser les craintes, pour y répondre ». Certains y verront une nouvelle illustration de la moindre considération de l'expression de la population par les acteurs politiques de plus en plus courante ces derniers temps... Mais l'exécutif parisien justifie sa position par le principal argument avancé en faveur du projet. A savoir, une réduction de la pollution.

LES OPPOSANTS DÉNONCENT L'ABSENCE D'ÉTUDE D'IMPACT

Or cet argument est contesté. Et pour cause. Il ne s'appuie sur aucune étude d'impact. Ce que ne manquent

pas de dénoncer les opposants au projet. Notamment 1 800 élus franciliens (maires, conseillers régionaux, départementaux, parlementaires...) dans une tribune publiée dans le JDD. « Aussi noble soit la volonté de la mairie de Paris de répondre aux grands enjeux environnementaux, il n'est pas possible de prendre une décision de cette nature sans au préalable s'interroger sur les possibles conséquences qu'un tel projet impliquerait pour la circulation et pour la qualité de l'air en Ile-de-France », rappellent-ils. Car, eux, affirment que le projet est, au contraire, susceptible « d'accentuer la congestion du trafic et d'avoir un effet dramatique sur la qualité de l'air ». Et de citer l'exemple de la fermeture des voies sur berges. « L'expérience de la fermeture des voies sur berge a démontré que cela n'avait pas diminué la pollution : elle l'avait au contraire déportée vers d'autres axes routiers et « conduit à une hausse de la congestion de 15 % sur les voies ouest-est du périphérique sud », comme l'avait alors indiqué l'Institut des politiques publiques », écrivent ces mêmes élus. Reste à savoir si l'exécutif parisien campera sur ses positions...

